

Climat : Paris lève avec succès son 2e « green bond »

Jeudi, la Ville de Paris a émis avec succès une obligation « développement durable » (green & social bond) d'un montant de 320 M€ sur une maturité de 17 ans. Les fonds seront utilisés pour financer des projets présentant un bénéfice environnemental et social, s'inscrivant pleinement dans les objectifs du futur plan climat de la Ville.

Dans le respect des Green et Social Bonds Principles, la Ville a mené avec succès une deuxième opération de levée, ce jeudi, qui lui a permis d'emprunter 320 M€ à long terme (sur une maturité de 17 ans) à un taux de 1,428%, soit un différentiel de taux par rapport aux obligations d'Etat de seulement 0,20%.

La grande diversité géographique des investisseurs nationaux et internationaux et le volume très important de la demande exprimée par les investisseurs (1,3 milliard d'euros) confirment leur confiance en la solidité financière de Paris et la crédibilité des projets d'investissement qu'elle conduit. Outre leur impact écologique, les projets concernés par cet emprunt vont aussi conduire à des avancées concrètes dans les domaines du logement et de la cohésion sociale, véritables priorités du contrat de mandature.

Pour Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge du budget, du financement et de la transformation des politiques publiques, « la réussite de cette opération conforte la place de la Ville de Paris comme leader des métropoles vertes, durables et solidaires. L'attractivité de la signature Ville de Paris et le dynamisme de la place financière parisienne bénéficient aujourd'hui à l'ensemble des Parisiens, en contribuant activement au bien-être des générations présentes et futures ».

Alors que la Ville de Paris a présenté mardi son nouveau Plan Climat, Célia Blauel, adjointe en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du nouveau plan climat énergie souligne, pour sa part, que « cet engagement des acteurs de la finance va contribuer à accélérer la transformation de Paris vers une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables. Ces projets de la transition écologique sont des investissements pour l'avenir. »

Fidèle à son volontarisme en termes d'innovation et son engagement dans la transition écologique, qui s'étaient traduits dès 2015 par l'émission d'un *green bond*, la Ville de Paris se

félicite avec ce nouvel emprunt d'accompagner et d'accélérer le mouvement de décarbonisation de la finance. La réussite de l'émission conforte la place financière de Paris comme capitale mondiale de la finance verte.

La Ville s'engage également à respecter ses objectifs de transparence en publiant un reporting annuel précis sur les projets que les fonds levés contribueront à financer, et sur les bénéfices environnementaux et sociaux induits.

Contact presse: Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61